



ACTIVITÉS – LICENCES – ACTIVITÉS – LICENCES - ACTIVITÉS – LICENCES

Quelle licence pour quelle activité ?

Pyrénéa Sports étant un club multisports de montagne, plusieurs licences sont proposées aux adhérents.

Comment s'y retrouver et quelle licence choisir ?

ACTIVITÉS	LICENCE FÉDÉRATION	ADHÉSION
Randonnée pédestre Randonnée raquette à neige VTT (si pas d'activité ski de randonnée, alpinisme, escalade)	FFRP	Dossier à télécharger Ou Adhésion en ligne (règlement CB uniquement)
École d'escalade Escalade adulte avec cours	FFME	Uniquement Dossier à télécharger et à déposer lors des journées inscriptions prévues (voir modalités)
Alpinisme Ski de randonnée, ski alpinisme Escalade sans cours VTT	FFME	Dossier à télécharger ou Adhésion en ligne (règlement CB uniquement)
Ski alpin loisir ou compétition Snow loisir ou compétition Enfants et adultes	FFS	Dossier à télécharger

Pour les VÉTÉTistes :

Si vous ne pratiquez que le VTT sans pratiquer le ski de randonnée ou l'escalade, vous pouvez prendre la licence FFRP.

Si vous pratiquez le ski de randonnée et/ou l'escalade, vous devez prendre la licence FFME avec l'option VTT si vous le souhaitez ou présenter une attestation d'assurance couvrant la pratique du VTT en montagne.

Pour les modalités d'adhésions RDV sur [la page des adhésions](#).